

Billet de Ronceval : le commis à l'Emile

Autor(en): **St-Urbain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BILLET DE RONCEVAL

Le commis à l'Emile

Emile a une belle enseigne. On y lit : Garage - Autos, motos, vélos, tracteurs. Grosse et petite mécanique. C'est dire qu'Emile sait mettre la main à tout, et on ne se prive pas de recourir à ses bons offices.

Ces temps, le pauvre Emile n'est pas à fête : vu la masse de travail, il a engagé un commis. Il est venu d'en-là, avec un vrai air de ce qu'il est. Emile ne dérange pas, tellement le « Gottlieb » le fait en-déver. Le précédent avait une habitude curieuse — on pense que ça vient d'une secte ! — chaque fois qu'il avait tenu un outil, serré une vis, bricolé la moindre, il courait se laver les mains. Celui d'à présent, ce serait plutôt le contraire : il se lave les mains de bon matin, et il tâche de ne pas les salir jusqu'au repas suivant ! Il reste emplâtré sur un banc, et il attend que ce soit l'heure du repas. Il demeure des heures à regarder le bout de ses doigts, tout comme s'il attendait d'y voir pointer un barboutzet.

Le travail presse, mais ce drôle de corps ne fait pas un pas plus vite, ni plus long. Il n'y a qu'au moment de la soupe qu'il reprend connaissance : là, alors, il est beau à voir ! Emile dit que c'est affreux qu'on puisse bâfrer de la sorte : il vous cure un

plat de pommes de terre en moins de rien et les plaques de beurre, comme les chiquets de fromage, lui fondent dans les mains...

Emile, bon patron tout de même, a pris peur et a convoqué le médecin :

— Docteur, il vous faut examiner mon commis à fond : il est tout moindre, pâlot, quasi transparent. S'il vient à défunter, on m'accusera de l'avoir brigandé, ou privé de victuailles. Bref ! dites-moi à quoi il en est.

Le médecin a commencé par lui parler dans sa langue. Respect ! un docteur qui peut talmatcher aussi bien que ça avec un natif d'outre-Sarine ! Puis il l'a tâté de gauche et de droite, lui a fait tirer la langue, tousser, cracher, tout juste s'il ne l'a pas fait passer aux rayons ! Il a dit « Fourt » au commis, puis il s'est tourné vers Emile :

— Il vous faudra le renvoyer dans sa commune ! Il a une terrible infirmité !

Emile était émélué :

— Dieu du ciel ! Est-ce contagieux ? Et d'où cela est-il venu ?

Le docteur lui a tendu la main :

— Vous qui êtes travailleur, vous ne connaissez pas cette calamité : votre commis a les côtes en long ! St-Urbain.

Une "PERMANENCE" deux fois par mois...

Pour permettre aux amis du Nouveau Conteur vaudois et à nos correspondants de se rencontrer et de deviser des choses qui intéressent notre revue mensuelle, son rédacteur M. R. Molles institue, à partir du mois de septembre, une « permanence » deux fois par mois, le lundi de 17 h. à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne. II^{me} classe.

Les dates de ces deux réunions amicales où chacun viendra à loisir seront publiées chaque mois dans le Nouveau Conteur.

Permanence pour septembre : Lundi 4 et lundi 18, de 17 à 19 h. Bienvenue est d'ores et déjà souhaitée à tous.

La Rédaction.